



06 ZAC de Vireloup • 10 Treillières Accueil expose • 12 Salon du Livre jeunesse • 09 Pôle structurant Treillières Grandchamp

# Treillières infos

N° 27 • Mars 2010 • [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)



**Les 20 et 21 mars,  
changez de rythme...  
allez au salon du livre!**



## **Le comité consultatif des aînés est officiellement installé**

*Une nouvelle instance consultative vient élargir le champ démocratique de Treillières, depuis le 22 janvier dernier. La création du comité des aînés est issue d'une réflexion de la municipalité sur le rôle et la place des seniors sur notre territoire. Ils sont en effet de plus en plus nombreux, expriment de nouvelles attentes en termes de loisirs et d'activités et sont souvent prêts à participer aux réflexions sur la vie de la commune.*

*Le comité des aînés compte aujourd'hui 17 membres volontaires (André Brossard, Daniel Buchou, Jean Chesneau, Solange Clouet, André Deschamps, Raymond Dupuy, Aimé Langlet, Clément Lebossé, Gérard Legrand, Marie-Agnès Lemaile, Marthe Lequet, Marinette Merceron, Paul Morillon, Annie Plommet, Philippe Plommet, Régis Robert et Henri Tendron) et 3 élus municipaux (Émile Savary, Michèle Libot et Marie Cottineau).*

*Cette première réunion a permis à chacun de se présenter et de faire un tour d'horizon sur les thèmes de réflexions liés à la vie des seniors, mais pas uniquement.*



## **Un brin de douceur musicale au multi-accueil**

*Au multi-accueil, les bouts de chou partagent des moments de bien-être et d'éveil musical avec Amélie, intervenante musicienne de l'association Croqu'notes. Les jeux musicaux sont excellents pour le développement des bébés qui adorent reproduire des sons et fredonnent souvent bien avant l'acquisition du langage. Amélie participe au développement de l'éveil artistique des tout-petits grâce à une panoplie d'instruments — tambour, balafon, xylophone, grelots, maracas — qu'ils prennent plaisir à toucher et à manipuler. Elle cherche au fil de ses ateliers à leur faire prendre conscience qu'un son n'est pas anodin, qu'il procure des émotions. Avec les plus grands, elle propose des rondes, des danses sur une musique qu'elle arrête d'un seul coup pour stopper le mouvement et écouter le silence.*

*Puis à l'heure de se séparer, elle prend son violoncelle ou sa guitare et berce son jeune public dans une ambiance relaxante. Elle crée un climat de douceur qu'on aimerait voir durer.*

## **Une première soirée DJ's et bientôt des stages d'initiation au mix**

*Vendredi 29 janvier dernier, Guillaume et David, deux jeunes amateurs du mix, ont organisé avec le soutien de Xavier, animateur jeunesse, une soirée DJ's. Malgré un succès en demi-teinte avec une quarantaine de spectateurs, le service animation jeunesse (SAJ) ne compte pas en rester là. Des stages d'initiation au DJing vont se mettre en place pour les prochaines vacances de printemps. Il existe en effet une petite salle, située près du local, qui ne demande qu'à accueillir des amateurs de musique de platines.*



*Xavier envisage de préparer des jeunes DJ's à se produire sur une scène lors de la 2<sup>e</sup> édition de Treill'Air de Fête, le samedi 26 juin prochain.*

*Alors si vous aimez la musique et avez envie de créer des nouvelles ambiances sonores, n'hésitez pas à rencontrer Xavier pour participer à l'organisation de la session de formation au mix pour vos prochaines vacances.*

**Téléphone du SAJ : 02 28 07 90 12.**



# Pas de paysages sans paysans

*L'agriculture à Treillières, c'est l'emploi de 40 personnes dans 17 exploitations, sans compter les emplois indirects (coopératives, fournisseurs...).*



L'agriculture c'est aussi notre cadre de vie, cette campagne bocagère que nous aimons. Nous voulons la conserver. C'est pourquoi le conseil municipal a voté pour définir un « périmètre de protection des espaces agricoles et naturels ». Le but : garantir aux agriculteurs de disposer de leurs terrains

sur le long terme, éviter que des propriétaires refusent de louer dans l'espoir qu'un jour leur terrains seront constructibles.

L'agriculture c'est aussi notre alimentation. Nous l'oublions ! Combien d'enfants perçoivent que les frites qu'ils mangent viennent des champs sous forme de pommes de terre, et que le lait est produit par les vaches qu'ils voient dans la campagne ? Notre restauration scolaire sert chaque jour 850 repas. Un film tout à fait passionnant vient d'être réalisé pour en montrer les étapes de fabrication : il met en lumière ce lien entre l'exploitation agricole et l'assiette.

L'aliment c'est une clé de la santé. Nos cuisiniers s'appliquent à avancer dans deux directions : des produits sains et des produits de proximité. Nous avons introduit des produits issus de la production biologique et des produits de qualité (label). Nous cherchons également à augmenter notre approvisionnement local, à la fois pour mieux maîtriser la qualité et pour éviter que les produits parcourent des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos cuisines. Notre évolution est progressive mais déterminée.

Nous tenons à ce que les agriculteurs nous fournissent des produits sains. Même s'il reste des progrès à faire, les choses bougent. Un agriculteur m'indiquait que, sur 3 ans, il avait réduit ses traitements de 30%. Les surfaces en herbe (chez nous deux tiers des terres) ne reçoivent pratiquement pas de pesticides. Les couverts végétaux semés à l'automne pour piéger les nitrates se font systématiques.

Résumons notre politique agricole : garantir la pérennité du foncier agricole pour que de jeunes exploitants puissent s'installer et que nos 1 500 hectares cultivés aujourd'hui le soient encore demain. Favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs. Favoriser les relations entre habitants et agriculteurs et ceci dès l'école. Se connaître, se respecter, y compris quand on se balade en campagne. Nous avons besoin les uns des autres pour un territoire équilibré où il fait bon vivre.

Le maire, Émile Savary

## 02 en images

Le comité consultatif des aînés est officiellement installé.

Un brin de douceur musicale au multi-accueil.

Une première soirée DJ's.

## 03 éditorial

Pas de paysages sans paysans.

## 04/05 vie quotidienne

Quels rythmes demain pour nos enfants ?

Élections régionales.

Papa, maman, je sors ce soir !

En bref...

## 06/07 cadre de vie

ZAC de Vireloup,

un espace à vivre demain.

Place aux travaux

du remembrement.

## 08 vie municipale

Débats et délibérations du conseil municipal.

Mot de l'opposition.

## 09 vie communautaire

Pôle structurant

Treillières

Grandchamp-des-Fontaines.

## 10 vie associative

Treillières Accueil expose....

Treillières basket Club.

Bloc-notes.

## 11 vie scolaire

École La Chesnaie :

La galette des rois

avec les enfants de la Passerelle.

Un don pour un sourire retrouvé.

## 12 vie culturelle

Philippe Crespo expose...

Salon du livre jeunesse.



Quelque 150 personnes se sont déplacées, ce vendredi 22 janvier, pour assister à la conférence sur les rythmes des enfants. Ce débat a suscité beaucoup de questions et d'échanges entre les parents et les intervenants.

# Quels rythmes demain pour nos enfants?

*Vendredi 22 janvier 2010, neufs communes d'Erdre & Gesvres ont invité les acteurs éducatifs à venir débattre du rythme scolaire de nos enfants.*

Patrick Feunteun, maître de conférence en psychologie et sciences de l'éducation à l'Institut de formation des maîtres de Nantes, et Yanick Lorée des Francas (Fédération d'éducation populaire) ont animé ce débat aux côtés de deux élues treilliéraises, Nathalie Gautier-Heutin (déléguée aux écoles) et Michèle Libot (adjointe à l'action éducative et solidaire). Les exposés, riches en informations, ont mis l'accent sur l'importance de mener une réflexion collégiale impliquant tous les acteurs œuvrant dans l'intérêt des enfants.

## **Des rythmes scolaires néfastes**

Force est de constater que le rythme d'apprentissage scolaire soutenu n'est pas efficient. Les études présentées et réactualisées, chaque année, en témoi-

gnent. Les synthèses sur la mise en œuvre de cette réforme avec la semaine à 4 jours, émanant de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, précisent que ce rythme est néfaste pour les enfants. Aujourd'hui, nous constatons que les inquiétudes exprimées avant la réforme étaient bien fondées. La concentration des apprentissages sur 4 jours et la mise en place de l'aide personnalisée complexifient l'organisation des activités et alourdissent le travail des élèves.

## **Les bienfaits du sommeil**

Les études mettent également en évidence l'importance primordiale du sommeil pour les enfants. La tendance aux couchers tardifs, le mardi et le week-end, se traduit par une baisse de forme le lendemain matin (jeudi, lundi). Une régularité du sommeil apparaît essentiel, surtout pour les jeunes enfants, d'autant plus qu'elle a une influence positive sur les comportements en classe et sur l'attention plus soutenue à l'école.

## **Un réaménagement des journées nécessaire**

Il semble également que c'est l'organisation de la journée scolaire qui doit permettre le respect du rythme d'apprentissage des enfants : le milieu et la fin de matinée ainsi que le milieu d'après-midi seraient les créneaux horaires les plus favorables à des acquisitions nouvelles nécessitant de l'attention. L'Inspection académique, du fait des incidences financières et des

spécificités de l'organisation de chaque commune, laisse à l'appréciation des collectivités et des conseils d'école (qui doivent être demandeurs) la mise en œuvre ou non d'un tel aménagement de la journée scolaire. Le découpage du calendrier scolaire annuel avec l'alternance de 7 semaines travaillées et 2 semaines de congés apparaît comme plus judicieux pour les enfants : cette organisation permet une bonne récupération de la fatigue des élèves et harmonise les durées de travail sur l'année scolaire.

## **Repenser le rythme annuel**

D'ailleurs, la comparaison avec les pratiques des pays européens amène à s'interroger : pourquoi a-t-on, en France, la journée la plus longue et le nombre de jours scolaires le plus faible ? Ne serait-il pas opportun de revoir le calendrier scolaire en réduisant les grandes vacances scolaires ? Ces constats soulèvent de nombreuses questions. Un éventuel réaménagement nécessite, au préalable, une large concertation des acteurs, qu'ils soient parents, enseignants, animateurs ou bénévoles associatifs. Cela suppose que chacun accepte de regarder ce qu'il est possible de modifier dans son fonctionnement afin de mieux prendre en considération l'intérêt de nos enfants. C'est dans ce cadre que les élus proposent d'accompagner cette réflexion, tout au long de l'année scolaire prochaine, afin qu'ensemble nous construisions une proposition qui sera soumise à la validation de chaque conseil d'école.



De gauche à droite : Nathalie Gautier-Heutin, Michèle Libot, Patrick Feunteun et Yanick Lorée.



Les 14 et 21 mars 2010

# Élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 14 (1<sup>er</sup> tour) et 21 mars prochains (2<sup>e</sup> tour). Pour pouvoir voter, vous devrez vous présenter avec votre carte d'électeur et une carte d'identité, un passeport même périmé, un permis de conduire ou encore toutes autres pièces officielles avec photographie.

En cas d'absence lors de ces scrutins, vous pourrez effectuer votre vote par procuration. Comment ? En vous présentant muni d'une pièce d'identité au tribunal d'instance, au commissariat de police ou encore à la brigade de gendarmerie, de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.

Les personnes résidant à l'étranger doivent s'adresser à l'ambassade ou au consulat de France.

Le mandataire, c'est-à-dire la personne à qui vous donnez procuration, doit être inscrit sur les listes électorales de Treillières et il ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Les emplacements des bureaux de vote restent inchangés :

**Bureaux 1 et 2 :**

salle du conseil municipal,

**Bureau 3 :** accueil de loisirs,

**Bureaux 4, 5 et 6 :**

école La Chesnaie.

**Les horaires d'ouverture des bureaux de vote vous seront communiqués par voie de presse et sur le site Internet de la mairie : [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)**

**Renseignements : service élections au 02 40 94 65 87.**



## Pour les plus de 60 ans Et si vous partiez en vacances à Meschers-sur-Gironde?



Le programme « Seniors en Vacances » de l'agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) permet

aux seniors à revenus modestes de partir en vacances, en bénéficiant d'une aide directe. Les communes d'Erdre & Gesvres s'associent avec cette agence pour proposer une semaine de vacances dans une station balnéaire située près de Royan en Charentes-Maritimes, à Meschers-sur-Gironde du 26 juin au 3 juillet 2010.

Vous serez hébergés dans un village vacances, adapté à l'accueil des seniors. Le séjour comprend la pension complète, les activités en journée, les animations en soirée et les excursions.

**Qui peut en bénéficier ?**

Tous les retraités de plus de 60 ans, non imposables, résidant en France. Certains accompagnants imposables peuvent se joindre au groupe, en payant le plein tarif.

**Combien cela coûte-t-il ?** Le coût du séjour initial est de 360 € par personne. L'ANCV prend en charge la moitié du tarif, votre participation s'élève donc à 180 € pour une personne, transport collectif non compris.

**Où s'inscrire ?** Auprès du CCAS jusqu'au jeudi 15 avril 2010.

**Renseignements : Viviane Robin au 02 40 94 52 42.**

Jeudi 25 mars à 20h30, salle Simone-de-Beauvoir

## Papa, maman, je sors ce soir !

Le désir de liberté et d'autonomie fait partie des revendications des adolescents. Celles-ci poussent souvent les parents à des réaménagements dans les règles de fonctionnement familial. Dans cette petite phrase, « Papa, maman... Je sors ce soir ! », apparaît une bonne part des enjeux de l'adolescence entre les parents et les jeunes. Il s'agit de l'autorisation, de la confiance, des limites et de la transgression. La ques-

tion posée est pour le parent : quelle position tenir face à mon enfant ? Elle implique un lâcher prise et une attention, un paradoxe nécessaire.

**Pierre Poitou, psychologue à l'école des parents et des éducateurs, animera cette conférence débat organisée par la mairie, dans le cadre des actions de soutien à la parentalité. Entrée libre et gratuite.**

## En bref...

### Appel à bénévoles pour Festi'Jeu 2010

Les organisateurs du Festi'Jeu 2010, qui se déroulera le samedi 29 mai à Grandchamp-des-Fontaines, ont besoin d'un coup de main le jour J. Si vous avez envie de tenir un stand de jeu ou d'accueillir tout simplement les joueurs, n'hésitez pas à contacter Charlotte Étrillard au service animation jeunesse au 02 28 07 90 12.

### Pharmacies de garde : il faut composer le 32 37

Pour connaître l'adresse des pharmacies de garde, vous pouvez désormais composer le 32 37. Le coût de la communication est de 34 centimes d'euro la minute. Vous tomberez sur un répondeur téléphonique. Puis après avoir tapé le code postal de votre commune, les trois pharmacies les plus proches vous seront indiquées.



**Vous avez jusqu'en avril 2010 pour proposer votre projet**

Vous voulez faire bouger les choses ? Vous avez une idée pour une société plus solidaire ? Vous croyez au bénévolat ? Proposez votre projet au conseil général de Loire-Atlantique ! Une bourse d'un montant maximum de 10 000 € peut être allouée selon les besoins de votre projet. En 2009, 60 actions de solidarité ont été retenues et soutenues. Alors pourquoi pas vous ? **Renseignements : 02 40 99 16 90 et sur [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)**

Un projet urbain proche du centre bourg

# ZAC de Vireloup, un espace à vivre pour demain

Plus de 150 personnes ont assisté, lundi 18 janvier dernier, à la présentation publique de l'aménagement de la ZAC de Vireloup, un nouveau quartier du bourg, qui s'inscrit dans une stratégie de continuité urbaine et d'offre de logements pour notre commune.



L'urbanisation de la ZAC de Vireloup d'une surface de 23 hectares prévoit la construction d'environ 500 logements sur 8 à 10 ans.

## La ZAC de Vireloup, c'est quoi ?

C'est une opération d'habitat, située dans le prolongement ouest du bourg de Treillières, qui doit accueillir à terme environ 500 logements d'ici à 8-10 ans sur un espace de 23 hectares. La ZAC de Vireloup est créée pour répondre aux besoins des ménages, faciliter leurs parcours résidentiels et développer la mixité sociale. Ce futur quartier, situé à un kilomètre et demi des équipements publics et des commerces, favorisera les déplacements doux (piétons, vélos). « L'esquisse de ce nouveau quartier a été confiée au cabinet d'architectes-urbanistes *In Situ* à partir d'un cahier des charges que nous avons élaboré avec l'aménageur La SELA\*, explique Emmanuel Renoux,

adjoint à l'urbanisme. Les axes essentiels du projet tournent autour de la diversité sociale, les économies d'énergie, la maîtrise de l'étalement urbain et le respect du paysage existant. »

## Préserver l'identité du site

Lors de la présentation publique, Pierrick Beillevaire et Jérôme Collier du cabinet *In Situ* ont exposé la manière dont ils ont conçu ce quartier. « Composer l'aménagement de ce site est un véritable travail de façonnage, de fabrication. À partir de la découverte des lieux, on essaie de révéler un territoire à habiter et à vivre. On s'appuie sur les paysages existants, la topographie du lieu, la végétation, la biodiversité... » Le paysage naturel (plateau, haies, coteaux) a servi de fil

conducteur pour mettre en forme le projet global qui va s'articuler, du nord au sud de ce territoire, autour d'un corridor écologique boisé, véritable épine dorsale du site et lieu d'accueil pour la faune et la flore locales.

Un inventaire de la végétation a d'ailleurs été effectué avec une classification par échelle de valeur. « Des végétaux seront valorisés, d'autres seront récupérés sur place comme les jeunes chênes et saules pour être replantés afin de former des zones de boisement », précise Sandrine Chiron, paysagiste au cabinet *Zéphyr*. Une approche hydraulique a également été réalisée car l'eau est à la fois une contrainte et une richesse.

## Fabriquer un quartier où il fait bon vivre

Pour réussir à créer un nouveau quartier à vivre, le cabinet *In Situ* distingue trois espaces à investir. Les lieux domestiques intimes (logements), les lieux publics (espaces communs) et les lieux d'entre-deux (espaces de rencontre, de voisinage, de relation). Cet entre-deux sera travaillé avec beaucoup d'attention car un quartier prend vie quand les résidents se croisent, échangent, se rencontrent, mais aussi quand on leur laisse des petits lieux, des sentiers pour s'évader, observer, courir, se retrouver... À la question d'un habitant sur la circulation au sein du quartier, Pierrick Beillevaire a précisé que « l'automobile sera certes tolérée, mais elle ne sera pas prioritaire. On y roulera doucement grâce à une voirie volontairement tortueuse pour apaiser la vitesse. Les liai-



Plan de la 1<sup>re</sup> tranche au nord de la ZAC de Vireloup. La commercialisation des 163 logements pourrait commencer vers la fin 2010.

\* SELA : société d'équipement de Loire-Atlantique.



sons douces seront privilégiées pour se déplacer au coeur du quartier».

### **Zoom sur la 1<sup>re</sup> tranche: densité progressive et formes résidentielles multiples**

La première phase d'urbanisation de la ZAC de Vireloup compte 163 logements sur une surface de 8 hectares au nord de la rue de Notre-Dame. 65 lots libres de constructeurs sont prévus (250 à 600 m<sup>2</sup> avec un prix entre 50 000 et 120 000 €), environ 45 locatifs sociaux, 24 en accession à la propriété et 28 logements collectifs. Les formes résidentielles seront variées (maisons individuelles indépendantes, maisons groupées, résidences collectives...) mais toutes les constructions auront un point commun: elles seront orientées au sud pour favoriser les habitats bioclimatiques et augmenter les performances énergétiques.

### **Outils d'accompagnement**

Pour réussir à construire un quartier équilibré et offrir demain une qualité de vie pour tous, un cahier des charges sera établi pour chaque lot afin de veiller à l'orientation des constructions, d'améliorer les performances énergétiques, de préserver l'intimité ou encore de faciliter les liens entre les espaces publics et privés. À ce jour, 70 personnes sont intéressées et la commercialisation pourrait débuter vers la fin 2010.

**Renseignements: service urbanisme, Céline Baisieux, au 02 40 94 52 16.**

## **Aménagement foncier**

# **Place aux travaux du remembrement**

*Le plan de remembrement a été rendu définitif par arrêté du préfet de Loire-Atlantique, le 11 janvier 2010.*

*La réalisation des travaux connexes, au titre de la loi sur l'eau, va donc pouvoir commencer dès cette année.*

**Rappel de la procédure:** le remembrement a été ordonné par arrêté préfectoral le 17 juin 2003 et l'enquête publique s'est déroulée du 30 avril au 4 juin 2009. Les réclamations ont ensuite été examinées par la commission communale d'aménagement foncier, les 25 et 27 août. La commission départementale a ensuite statué sur les dernières réclamations, le 15 décembre 2009, rendant ainsi définitif le nouveau plan parcellaire. Après publication des documents à la Conservation des hypothèques, chaque propriétaire recevra fin 2010 un procès-verbal faisant apparaître le détail des nouvelles parcelles attri-

bues. Ce document aura valeur de titre de propriété.

**Les travaux connexes:** les travaux induits par ce remembrement seront réalisés à partir d'avril 2010 suivant un programme approuvé par le conseil municipal en février 2009:

- création et rechargement de chemins,
- création, curage et busage de fossés,
- défrichement pour remise en état de culture,
- arrachage et replantation de haies.

Les études et la direction des travaux ont été confiées à *Axis-Conseils*. Un groupe de pilotage, composé d'agriculteurs, sera mis en place pour assurer le relais entre l'entreprise et les exploitants. Des informations vous seront données avant le début des travaux. À noter que le plan de remembrement et les procès verbaux sont à votre disposition à la mairie, depuis le 15 janvier dernier.

**Renseignements: service réglementation et aménagement, Loïc Frémon au 02 40 94 56 10.**

## **Du 9 mars au 9 avril 2010 Enquête publique PLU**

Attention, les dates annoncées dans le précédent magazine ont été modifiées. L'enquête sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) se déroulera à la mairie du 9 mars au 9 avril 2010 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, ainsi que le samedi 27 mars de 9 à 12 heures. Chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Christiane Huchet, qui assurera une permanence à la mairie de Treillières les jours suivants:

- mardi 9 mars de 9 à 12 h 30,
- mercredi 17 mars de 15 à 18 h 30,
- samedi 27 mars de 9 à 12 heures,
- lundi 29 mars de 14 à 17 heures,
- vendredi 9 avril de 14 à 17 h 30.

Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à disposition du public à la mairie.

## **Le dossier de modification de la ZAC de Vireloup est à votre disposition...**

Lors de cette réunion publique, l'aménageur (la SELA), a également présenté l'extension du périmètre de la ZAC de Vireloup d'une surface de 11 800 m<sup>2</sup> et la modification du programme des constructions. Ces parcelles incluses dans le périmètre de la ZAC représentent un enjeu essentiel pour améliorer son intégration dans le tissu urbain existant, répondre aux objectifs du plan local d'habitat et enfin prendre en compte l'hypothèse d'un train-tram. Le programme modifié permet une surface de construction de 65 000 m<sup>2</sup> soit environ 500 logements. Le dossier de modification est à la disposition du public à l'accueil de la mairie (téléphone 02 40 94 64 16).





Conseil municipal du 29 janvier 2010

# Débats et délibérations du conseil municipal

*La première séance du conseil municipal de l'année s'est ouverte sur une présentation du pôle Treillières Grandchamp-des-Fontaines, en présence du maire de la commune voisine. Les élus ont ensuite enchaîné sur le débat d'orientation budgétaire, en prélude au vote du budget primitif en mars prochain.*

## **Débat d'orientation budgétaire**

Les conseillers municipaux ont débattu sur les orientations du budget 2010 présentées par Martine Morel, adjointe aux finances. Les principaux objectifs de ce budget seront la stabilité du taux d'imposition, le maintien de la capacité d'autofinancement, le lancement des travaux de voirie sur la RD537, les travaux du remembrement, la rénovation de l'éclairage

public, le diagnostic sur l'état des arbres du parc du Haut-Gesvres... Le budget primitif sera soumis à l'approbation des élus le 19 mars. Vous retrouverez donc le détail explicatif dans une prochaine édition du magazine Treillières Infos.

## **Vente d'un terrain sur le secteur des Baleines**

Les élus ont voté, à l'unanimité, la vente d'un terrain de 1,3 hectare qui viendra s'ajouter à une parcelle de 3,6 hectares appartenant à une personne privée, afin de permettre à la société *Ataraxia* de lancer un programme immobilier de 90 logements en habitat diversifié, sur le secteur des Baleines. Le programme, non définitif, comprendra des terrains libres, des maisons individuelles et groupées, des collectifs. Des locatifs sociaux et des accessions à la propriété sont également prévus. Le petit bois d'un hectare sera conservé ainsi qu'une parcelle destinée à des équipements sportifs de plein air, juste derrière le collège public. Après avis du domaine, le prix de vente du terrain communal à la société *Ataraxia* a été fixé à 16 € le m<sup>2</sup>.

## **Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN)**

Les élus se sont prononcés, à l'unanimité, pour la mise en place de ce périmètre à l'intérieur duquel sera élaboré un programme d'action précisant les aménagements et les orientations de gestion destinées à favoriser l'exploitation agricole, la préservation et la valorisation des espaces naturels.



*Les dossiers complets du conseil sont disponibles sur le site Internet de la mairie : [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr), rubrique vie municipale.*

## Mot de l'opposition

Chers concitoyens,

Lors du conseil municipal du 29 janvier dernier, le projet de pôle structurant Treillières Grandchamp-des-Fontaines nous a été présenté.

Les orientations d'aménagement urbain proposées et le plan de déplacement qui y est associé reposent pour l'essentiel sur une connexion au « projet de réseau Tram-Train »...

Si nous pensons que le tout-voiture n'a plus aujourd'hui sa place, il convient néanmoins, pour répondre aux besoins de déplacement de tous, de trouver un juste équilibre entre les transports collectifs et la voiture.

Nous avons donc réaffirmé l'impérative nécessité pour la commune de bénéficier d'un accès sur la voie rapide Nantes-

Rennes pour désengorger le centre bourg de Treillières et fluidifier la circulation sur la RD537. Nous redemandons à monsieur le maire de faire une demande officielle auprès du conseil général, cet accès se justifiant d'autant plus par la future ZAC de Vireloup (500 logements – 800 voitures au minimum).

Venez nombreux à la réunion publique du 8 mars prochain pour en débattre. Il s'agit de l'offre de services de demain pour vos enfants et petits-enfants.

Autre sujet du conseil municipal, plus proche de vous celui-là dans son impact sur votre vie quotidienne et votre pouvoir d'achat, le débat d'orientation budgétaire 2010.

Nous nous sommes réjouis de la décision de la majorité de ne pas augmenter les

taux d'imposition pour 2010 – position que nous avons déjà largement défendue dans notre tract de novembre 2009.

Alors que les dépenses de fonctionnement sont prévues en augmentation de 3,5 %, nous avons à nouveau demandé le gel des dépenses au niveau de celles réalisées en 2009 pour dégager des marges d'investissement plus importantes afin d'améliorer votre qualité de vie tout en limitant l'endettement de la commune.

Serons-nous entendus ? Réponse au moment du vote du budget...

**Les élus de l'opposition,**  
**A. Royer, C. Cadou, A. Alvernhe,**  
**C. Henry, J.-C. Salau, L. Lebreton.**  
**Site : [treillieresautrement.fr](http://treillieresautrement.fr)**



Réunion publique le lundi 8 mars 2010, salle Simone-de-Beauvoir

# Pôle structurant Treillières Grandchamp-des-Fontaines

Treillières et Grandchamp-des-Fontaines ont décidé de construire leur avenir commun autour du quartier de la gare et La Belle-Étoile. Ce projet d'aménagement sera présenté aux habitants lors d'une réunion publique le lundi 8 mars 2010, salle Simone-de-Beauvoir.

Si les deux communes ont pris l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs années dans le cadre de Festi'Jeu ou le portage des repas à domicile, aujourd'hui les maires affichent une réelle volonté d'aller plus loin et de porter un projet beaucoup plus ambitieux. Notre réflexion, explique Émile Savary, maire de Treillières, porte sur un schéma d'aménagement en coopération avec la commune voisine. On doit pouvoir mutualiser nos équipements et optimiser les moyens et la qualité des services offerts. Jean-Luc Durand, maire de Grandchamp-des-Fontaines, confirme effectivement ce point de vue. On souhaite dépasser nos limites administratives et territoriales pour porter, ensemble, un projet de développement équilibré en unissant nos forces respectives. Aujourd'hui 12 000 habitants vivent sur nos deux communes, mais notre bassin de vie dépasse 20 000 habitants et son rayonnement est appelé à s'élargir. Sur la forme, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Métropole Nantes Saint-Nazaire invite au rapprochement mais, sur le fond, la démarche est déjà initiée depuis quelques années, dans le cadre du projet de territoire de la CCEG.

## Deux pôles en Erdre & Gesvres

La création des pôles structurants s'inscrit dans le SCOT Métropole Nantes Saint-Nazaire qui prévoit deux pôles sur le territoire d'Erdre & Gesvres (Nort-sur-Erdre et Treillières Grandchamp-des-Fontaines) offrant des services et des équipements de proximité, afin de limiter l'évasion vers l'agglomération nantaise

## Approbation du schéma d'orientation

L'esquisse de ce nouveau quartier a été confiée au cabinet d'urbanisme Forma 6 qui a travaillé avec un groupe d'élus des deux communes et des



Émile Savary et Jean-Luc Durand ont fait une présentation à deux voix de l'étude sur le pôle lors du conseil municipal du 29 janvier dernier.

représentants de la CCEG. Le schéma d'orientation du pôle Treillières Grandchamp-des-Fontaines a été présenté et approuvé par les deux conseils municipaux, en janvier dernier.

## Des équipements dédiés au développement durable

Le pôle structurant Treillières Grandchamp-des-Fontaines se définit comme un lieu privilégié d'implantations de services, de commerces de moyenne surface, d'équipements intercommunaux de loisirs et de culture (piscine...), placés sous le signe du développement durable. Géographiquement, il se situe autour de la gare, La Belle-Étoile et Le Moulin-des-Landes, en s'affranchissant des limites communales. Au nord, il sera desservi par une

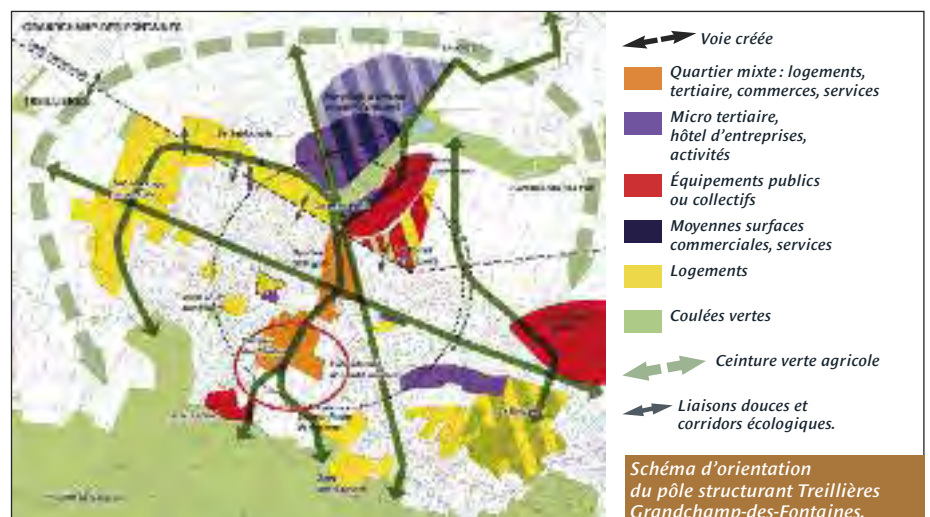
nouvelle voie qui reliera la RD26 à la RD537 à la hauteur de Carital.

## Un pôle d'échange de transports collectifs

L'idée de ce projet d'aménagement est d'offrir, aux habitants du sud du territoire d'Erdre & Gesvres, un espace de services et d'activités plus proche de chez eux, en leur évitant les trajets vers Nantes. Autour de la gare, le pôle est conçu comme une plateforme d'échange multimodal grâce notamment à une desserte ferroviaire (train-tram) et au renforcement des lignes de bus avec Le Cardo. L'offre de transport collectif doit nécessairement se renforcer, affirment les deux maires, pour que ce projet urbain devienne viable.

## Un projet urbain sur le long terme

La réalisation du pôle Treillières Grandchamp-des-Fontaines s'étalera sur plusieurs années, même si, d'ores et déjà, une maison d'accueil spécialisée pour personnes handicapées est en cours de construction. Ce premier équipement symbolise la volonté d'y développer un espace de diversité et de mixité des usages.





Samedi 6 et dimanche 7 mars, salle Simone-de-Beauvoir

## Treillières Accueil expose...

Le week-end du 6 et 7 mars prochain, la salle Simone-de-Beauvoir accueillera les réalisations des adhérents de Treillières Accueil qui ont choisi les activités proposées dans le domaine de l'art, l'artisanat et les loisirs créatifs. Dessinateurs en herbe ou confirmés, peintres sur porcelaine, créateurs de vêtements, de vitrines, bijoux en pâte fimo, artistes en art floral, encadrement, broderie et réfection de sièges proposeront leurs œuvres autour d'un thème axé sur les couleurs orange, vert et marron. Venez nombreux nous rejoindre à cette exposition qui sera un moment d'échange au cours duquel les animateurs seront présents et pourront répondre à vos questions. Ce sera aussi l'occasion de découvrir la créativité de nos adhérents, pour la plupart Treilliérains.



**Exposition des arts créatifs le samedi 6 mars de 10 à 18 heures et le dimanche 7 mars de 10 à 17 heures, salle Simone-de-Beauvoir. Entrée libre.**

## Treillières Basket Club

À l'initiative de parents de poussines, le dimanche 13 décembre 2009, un tournoi interne était proposé. Toute la journée, des minis matchs ont été organisés entre équipes composées de parents et de joueurs, jeunes et moins jeunes. Lors de la pause du déjeuner, l'école de mini basket a présenté quelques ateliers, l'occasion pour ces minis pousses de participer aussi à cette fête et de montrer les bases déjà acquises à leur jeune âge.

La 2<sup>e</sup> phase du championnat vient de commencer avec, notamment, 2 équipes de jeunes qui évoluent en D1: une équipe de poussines et une équipe de benjamines. Lors du 1<sup>er</sup> week-end de

championnat de janvier après les matchs seniors, de nombreux parents ont répondu présents à l'invitation du club pour la traditionnelle galette. Même si la commission technique commence à préparer la prochaine saison, il ne faut pas oublier le traditionnel tournoi poussins benjamins qui aura lieu, cette année, le week-end du 29 et 30 mai 2010.

**Autres dates à retenir:** portes ouvertes le samedi 12 juin pour les jeunes Treilliérains éventuellement intéressés par le basket et l'assemblée générale le vendredi 18 juin 2010 avec les réinscriptions. Bonne année sportive à tous!



ATRIR, 19 mars 2010

## Soirée Brésil : impressions de voyages

Carnaval de Rio, Copacabana, football, samba et paysages de rêve, mais aussi violences, bidonvilles et pauvreté...

Au-delà des cartes postales et des idées reçues, cette soirée diaporama organisée par l'association treilliéraine pour les relations internationales et régionales (ATRIR) vous proposera des impressions de voyages en particulier dans le Nordeste du Brésil.

Thérèse et Pierre Leparoux, Fanchette et Jean-François Bourblanc ont rapporté ces images de deux voyages en 2001 et 2008. Ils vous présenteront les différentes facettes d'une partie de ce pays immense.

**Brésil, impressions de voyages, vendredi 19 mars à 20h030, salle Simone-de-Beauvoir. Entrée gratuite.**



- **Samedi 6 mars 2010**  
Les bénévoles des Restos du Cœur organiseront une collecte de denrées alimentaires au supermarché de Treillières, le samedi 6 mars prochain toute la journée.
- **Samedi 13 mars 2010**  
Repas annuel de la Sympho-foot à 19 heures  
salle Simone-de-Beauvoir.



École La Chesnaie

# La galette des rois avec les enfants de La Passerelle

Depuis plusieurs années, l'école maternelle La Chesnaie accueille les enfants de La Passerelle, au cours de l'année scolaire, afin de leur faire découvrir l'école. Cette année encore, ils sont venus partager la galette des rois accompagnés par Huguette et Nadine, leurs éducatrices. Les enfants de petite section ont confectionné des galettes des rois avec l'aide de mamans. Ils ont aussi fabriqué des couronnes colorées.

Les enfants de La Passerelle ont apporté du jus d'oranges et tout le monde s'est régalé au cours du goûter. Avant la fin de l'année scolaire, les enfants de La Passerelle auront l'occasion de venir encore à l'école maternelle.



Tous rois et reines...  
le temps d'un jour !

## Un don pour un sourire retrouvé

Treillières s'associe à l'opération

« Toutes pompes dehors »

qui se déroulera

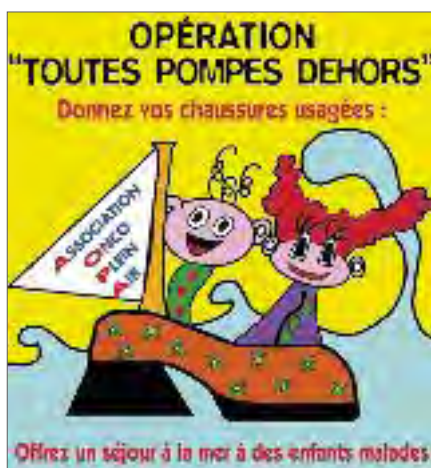
du 13 au 26 mars 2010.

L'association Onco Plein Air organise une opération « Toutes pompes dehors » afin de recueillir des fonds pour offrir un séjour à Belle-Île-en-Mer à des enfants atteints de cancer ou leucémie et soignés au centre hospitalier universitaire de Nantes.

Vous pouvez participer à cette opération en déposant des chaussures qui ne sont plus portées, mais encore en bon état, à l'accueil de la mairie de Treillières, à l'accueil de loisirs, au service animation jeunesse et aux accueils périscolaires des trois écoles publiques. Il faut mettre les chaussures, préalablement nettoyées, dans un sac d'emballage et vous pouvez faire vos dépôts du 13 au 26 mars. Onco Plein Air procédera ensuite au ramassage des chaussures qui seront rachetées par

le Relais Atlantique, une entreprise d'insertion qui se chargera de les trier et de les redistribuer. Grâce à vos dons, une quinzaine d'enfants bénéficieront d'un séjour ou d'activités de plein air.

**Du 13 au 26 mars, ouvrez vos placards, faites du tri et venez déposer vos sacs de chaussures à l'accueil de la mairie, à l'accueil de loisirs, au service animation jeunesse ou encore dans les accueils périscolaires des écoles La Chesnaie, Alexandre-Vincent et Joseph-Fraud.**



### Inscriptions scolaires pour les maternelles

Les parents, qui souhaitent inscrire leur enfant dans une école publique de Treillières pour l'année scolaire 2010-2011, peuvent venir remplir un dossier auprès du service des affaires scolaires de la mairie. Il suffit de se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour les enfants nés en 2008, l'inscription se fait sur liste d'attente. Cette pré-inscription permet à la mairie de connaître votre demande et de pouvoir vous contacter si des places restent disponibles dans l'école, après l'accueil des enfants plus âgés.

Pour plus de renseignements, contactez Véronique Lebeau, responsable du service des affaires scolaires, au 02 40 94 68 47.

### Zoom sur Onco Plein Air

L'Association Onco Plein Air (AOPA), créée en 1997, met en place des projets extra hospitaliers afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et adolescents qui sont soignés dans le service oncologie pédiatrique du CHU de Nantes pour un cancer ou une leucémie. Indépendante de l'hôpital, elle travaille cependant en étroite collaboration avec le personnel médical et hospitalier qui accompagne ces activités.

Renseignements : 06 16 96 15 74.

Site : <http://aopa.free.fr>



11 mars au 13 avril 2010, salle du conseil

## Philippe Crespo expose...

Les expositions sont faites pour vous surprendre et une fois encore, vous allez vous plonger dans un univers particulier avec les œuvres de Philippe Crespo. Cet artiste qui vit à deux pas d'ici, à Grandchamp-des-Fontaines, va vous transporter dans un univers de géométrie et de projections de peintures entremêlées. Très inspiré par Jackson Pollock, l'artiste projette sur ses toiles des formes abstraites aux multiples couleurs. L'espace s'organise autour des tracés aléatoires, spontanés ou redressés au bâton.



**Exposition à découvrir du 11 mars au 13 avril dans la salle du conseil aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Treillières.**

Les 20 et 21 mars, salle de la Papinière à Sucé-sur-Erdre

## Salon du livre jeunesse

Rencontres, dédicaces, ateliers, animations, expositions, conférences vont rythmer cette 6<sup>e</sup> édition du salon du livre jeunesse dédiée à la richesse de la langue française et à ses expressions avec un accent particulier sur la poésie et l'écriture théâtrale.

Michel Besnier, Thierry Cazals, Thomas Scotto, Pierre Coran, Nathalie Papin, Michel Boucher, Martin Jarrie, Anne Bertier, Emmanuelle Houdart, Frédéric Kessler, Delphine Perret, Nathalie Zimmermann, Bernard Bretonnière, Gildas Feré, Marc Baron... seront présents lors de ce salon et vous pourrez prendre le temps d'échanger avec tous ces artistes de la plume et du pinceau.

En amont de ce week-end, le salon s'ancre dans les écoles autour d'ateliers animés par les auteurs et illustrateurs qui prennent le temps d'aller à la rencontre des élèves pour les sensibiliser à leurs travaux. Petits et grands peuvent aussi emprunter les sentiers littéraires en allant à la bibliothèque pour découvrir le prix Pilotis et autres animations en échos à ce salon.

**Renseignements :**  
bibliothèque À Tout Lire  
au 02 40 94 61 76  
ou à la CCEG au 02 28 02 22 52.  
**Programme complet**  
sur le site [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



# février

**Vendredi 26**  
9h30 à 11h30

**PERMANENCE D'HERVÉ BOCHER,**  
sur RV au 02 40 99 60 02,  
bureau RDC mairie.

**Vendredi 26**  
14 à 16 heures

**CAUE 44: CONSEIL ARCHITECTURAL,**  
permanence de Philippe Martial,  
prendre RV au pôle urbanisme  
au 02 40 94 52 16, bureau RDC mairie.

**Samedi 27**  
**Dimanche 28**  
9 à 19 heures

**TOURNOI DE FOOT JEUNES EN SALLE,**  
organisé par la Sympho-Foot de Treillières,  
salles Olympie et Héraklès.

# mars

**Mercredi 3**  
10 à 10h30

**BÉBÉS LECTEURS (0-3 ans),**  
bibliothèque À Tout Lire.

**Mercredi 3**  
13h30

**CONCOURS DE BELOTE,**  
organisé par l'Amicale des retraités,  
salle Simone-de-Beauvoir.

**Mercredi 3**  
14h30 à 17h30

**CONCOURS PHOTOS (10-16 ans),**  
mercredi créatif  
au service animation jeunesse.

**Vendredi 5**  
14 à 18 heures

**PERMANENCE DU PSYCHOLOGUE**  
**DE L'ÉCOLE DES PARENTS,** sur RV  
auprès du CCAS au 02 40 94 52 42,  
espace social enfance près de la mairie.

**Samedi 6**  
9 à 12 heures  
13h30 à 16h30

**PORTES OUVERTES**  
**LYCÉE NICOLAS-APPERT,**  
pour les futurs élèves et leurs parents,  
avenue de la Cholière à Orvault.

**Samedi 6**  
**Dimanche 7**

**EXPOSITION DES ATELIERS**  
**D'ARTS CRÉATIFS de Treillières**  
Accueil, salle Simone-de-Beauvoir.

**Dimanche 7**  
RV à 13h30

**LA VALLÉE DU SEMNON,**  
avec le groupe randonnées nature,  
place du Champ-de-Foire.

**Lundi 8**  
20h30

**PÔLE STRUCTURANT TREILLIÈRES**  
**GRANDCHAMP-DES-FONTAINES,**  
réunion publique, salle Simone-de-Beauvoir.

**Mercredi 10**  
10 à 10h30

**HEURE DU CONTE (4-9 ans),**  
Histoires de mots tordus,  
bibliothèque À Tout Lire.

**Mercredi 10**  
14h30 à 17h30

**CONCOURS PHOTOS (10-16 ans),**  
mercredi créatif  
au service animation jeunesse.

**Vendredi 12**

**MATCHS D'IMPROVISATION,**  
SAJ, rue Simone-de-Beauvoir.

**Mardi 16**  
18h15

**COMITÉ DE LECTURE,**  
bibliothèque À Tout Lire

**Mercredi 17**  
10 à 10h30

**MARIE-PIERRE'S STORIES (7-10 ans),**  
From head to toe,  
bibliothèque municipale À Tout Lire.

**Mercredi 17**  
Après-midi

**RENCONTRE AVEC**  
**EMMANUELLE HOUDART,**  
Illustratrice et auteure,  
invitée au salon du livre jeunesse,  
bibliothèque municipale À Tout Lire.

**Mercredi 17**  
14h30 à 17h30

**POÈME SUR COCOTTE PAPIER**  
**(10-16 ans), mercredi créatif**  
au service animation jeunesse.

**Vendredi 19**  
20 heures

**CONSEIL MUNICIPAL,**  
salle du conseil de la mairie.

**Vendredi 19**  
20h30

**LE BRÉSIL, diaporama proposé**  
par l'ATRIR, salle Simone-de-Beauvoir.

**Dimanche 21**  
12h30

**REPAS KIG HA FARZ,**  
organisé par Evit Diwan.  
Repas: 12 € et 5 € (moins de 12 ans).  
Réservation: 02 40 94 56 57  
ou [eostig@wanadoo.fr](mailto:eostig@wanadoo.fr)  
Salle Simone-de-Beauvoir.